

COMPTE RENDU DE LA REUNION TRIMESTRIELLE DE LA DIRECTION COLLEGIALLE
VELO-ECOLE-TAND'AMIS

VETA

28 bis rue de l'Oise 17000 LA ROCHELLE

Du vendredi 7 juillet 2022

Début de séance : 14h 30

Présents : Philippe Aubert, Jean-Jacques BROUARD, Virginie OUTIN, Bernard RICHEBOEUF, Paco VERGARA.

Les points à l'ordre du jour sont examinés successivement :

En préambule Jean Jacques prend la parole à propos du vélo pousseur appartenant à HANDISPORT 17 et qui est hébergé au local de l'association.

Il est rappelé que nous n'avons pas à intervenir sur la location de ce matériel, nous avons simplement à le mettre à disposition en présence d'un représentant d'HANDISPORT qui se chargera de la mise en service de celui-ci auprès de l'utilisateur.

Licences FFH et FV :

Après discussion il est décidé de remettre en forme l'article 7 du règlement intérieur sur le sujet qui devient :

« Article 7 : Licences Cyclotourisme et Handisport :

La licence Handisport ou FFV est obligatoire pour participer aux activités des Tand'amis. Les adhérents à jour de leur cotisation de membre à l'association feront l'avance de la licence avant le 31 août pour la FFH et le 31 décembre pour la FV par chèque libellé au nom de l'association et accompagné d'un certificat médical justifiant la pratique du cyclotourisme. Les licences sont prises en charge à 100 % par l'association, pourcentage révisable sur proposition de la Direction Collégiale et soumis au vote lors de l'assemblée générale. L'association se réserve le droit de remettre en cause cet avantage en cas de participation inférieure à dix sorties sur 12 mois. A l'issue de cette période, l'association remboursera la licence si cette condition est réalisée.

Organisation des sorties TAND'AMIS :

- Proposition est faite d'organiser deux jours de sorties par semaine le mardi et le jeudi.
- Ouverture des sorties individuelle à la carte.
- Demande de Jean Jacques d'être assisté dans l'organisation du groupe TAND'AMIS et propose de contacter à la rentrée Anne LE DU et Christine TERNON.

Puis Philippe fait le point sur les activités de la VELO-ECOLE pendant le trimestre écoulé :

- Approbation CR du CA du 13 Avril 22
- **Actions en cours ou réalisées**
- Cours enfants et adultes
- Participation à la randonnée Rosée de mai le 1 er Mai
- Participation Bourse aux vélos école Pierre Loti le 08 mai
- Rencontre association FUB nouvellement créée à Royan « vélo en pays Royannais »
- Accueil et randonnée sur ile de ré club Kingersheim le 11 mai
- Participation à la réunion d'information sur le réaménagement de la rue Marius Lacroix
- Action au sein de l'entreprise Socotec le 13 mai dans le cadre de l'opération mai à Vélo.
- Intervention au centre richelieu le 17 mai dans le cadre de mai à vélo
- Renouvellement convention CDA / VETA
- Participation au tribunal de Saintes du jugement du cyclistes renversé et frappé.
- Remise en état du parc vélos de l'école les Grandes Varennes et l'école Descartes
- Accident de Philippe au RTT de Troyes

- **Actions à venir**

Participation à l'Inauguration piste cyclable Lagord le 09 juillet.

Actions ile de Ré (Juillet-Août)

Action à Puilboreau au mois de septembre

Action fête de la mobilité à La Rochelle le 17 septembre

Concentration Famille 2023 du 18 au 21/5.

Par la suite :

Bernard fait le point sur la situation comptable qui fait apparaitre au 30 juin un déficit d'environ 5000 € compte tenu que le premier semestre a été assez faible en recettes de prestations, le semestre suivant est plutôt plus favorable

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h

